

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'Île du Prince Edouard

Publié le Jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENT: un an\$1.00

Toutes communications, renseignements, etc. doivent être adressés à F. J. BUOTE,

Tignish, P. E. I.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, DEC 12 1895.

Jeudi, le 5 de ce mois le sénateur Murphy de Montréal est tombé mort sur la rue, en se rendant à son bureau. Il était âgé de 73 ans.

Le gouvernement fédéral vient de lancer une proclamation annulant la mise en force de la section 16 du traité de Washington de 1888. Par cette section les pêcheurs des E. Unis qui payaient une licence de \$1.50 par tonne, avaient droit d'acheter de la boète et autres nécessaires de pêche dans les ports canadiens. Le traité fut réjeté à Washington; mais le monds vivendi resta en vigueur comme acte de courtoisie de la part du Canada.

Il s'est formée à Rome une société antimacaronique qui par son organe la Rivista Antimasconica et par la propagande personnelle de ses membres prépare la réaction chrétienne et catholique contre la franc-maçonnerie universelle.

Sous l'égide de cette "Union anti-macaronique" s'organise un congrès anti-macaronique international, aux mêmes fins, et qui sera tenu à une brève échéance.

Un politicien généralement bien informé a déclaré que le gouvernement manitobain était entré en négociations avec les ministres fédéraux pour régler la difficulté scolaire avant les élections fédérales. Si les négociations n'aboutissent à aucun résultat pratique, l'honorable M. Greenway demandera au lieutenant gouverneur Patterson de dissoudre la législature, afin de consulter l'électorat sur la question.

Comme il n'y a aucun doute que la majorité de la province du Manitoba se prononcera en faveur du système actuel, les espérances de la minorité ne peuvent aujourd'hui reposer que sur l'issue des négociations plus haut mentionnées. Car on affirme que le gouvernement Greenway résistera même à la législation fédérale, si celle-ci n'a pas pour base un compromis qu'il aura lui-même suggéré ou accepté.

DERNIER AVIS

Nous avons déjà plusieurs fois prié nos abonnés retardataires de nous remettre ce qu'ils nous doivent. Plusieurs ont bravement répondu à notre appel, et nous ont évité de grands inconvénients; mais il nous est pénible de constater que le plus grand nombre est demeuré sourd à notre juste demande.

Nous donnons, aujourd'hui, un avis final. Tous ceux qui sont en arrière avec nous — un bon nombre depuis le commencement — qui ne nous remettront pas immédiatement leurs redevances, des procédés légaux seront pris sans autre avertissement.

LA SESSION FEDERALE

Conformément à la décision du 12 juillet, le parlement fédéral est convoqué pour le 2 janvier. Cette session qui est la dernière avant les élections générales promet d'être l'une des plus intéressantes qui aient jamais eu lieu depuis la confédération. La question la plus absorbante, et celle qui tendra le plus à nous faire apprécier nos députés à leur juste valeur sera la question brûlante des écoles de Manitoba. Pendant un certain temps, plusieurs indices ont porté à faire croire que le gouvernement Greenway retournerait sur ses pas et offrirait des moyens par lesquels les esprits pourraient se concilier, mais le Winnipeg "Tribune" qui se dit bien renseigné sur tout ce qui se rapporte à cette question épineuse et qui semble s'exprimer avec l'approbation de M. Greenway, dans un article récent, enlève tout espoir de conciliation et dit en termes non équivoques que le gouvernement manitobain ne recuiera pas un pouce de la position qu'il a prise, ce qui veut dire qu'il ignorera complètement les griefs de la minorité. Rendu là, la question tombe dans le domaine de la politique fédérale, et l'administration Bowell pour demeurer fidèle à sa promesse aura à légiférer de manière à faire disparaître l'injustice sous le coup de laquelle les catholiques de Manitoba sont acablés. Le déroulement de ces événements à la prochaine session seront sans doute, un sujet de plus plus vif intérêt pour toute la grande famille de la Puissance du Canada.

ABONNEZ-VOUS

Comme nous désirons introduire notre journal dans toutes les familles acadiennes de la province, nous expédions aujourd'hui l'Impartial à un bon nombre de personnes qui n'ont pas encore eu occasion de faire inscrire leur nom sur notre liste d'abonnement. Nous espérons que ceux qui recevront l'Impartial pour la première fois, le liront avec attention, et nous sommes certains qu'après lui avoir donné la considération qu'il mérite, ils n'hésiteront pas à devenir abonnés.

L'Impartial, maintenant à 4 pages, figure favorablement avec aucun autre journal de la province. Notre but principal est d'en faire un journal de familles sous tous les rapports, et pour cette raison, nous anticipons un patronage sans réserve.

MISCOUCHE

M. l'Éditeur.

J'avais écrit ma dernière lettre trop tôt pour répondre à Louis François, à propos de ce qu'il dit de moi dans son avant-dernière lettre, c'est pourquoi je l'ai fait attendre si longtemps.

Il est malin ce Louis François, ça fait peur. Je pense que ce n'est pas la politesse que de me dire en plein visage que je devrais écrire de manière à être compris, car je vous l'assure de grande foi que j'ai fait de mon mieux. Le pauvre gaillard ne m'a pas compris et en même temps il dit que je fais des platitudes — je crois que c'est cela, oui, des platitudes.

Comment peut-il dire que ce sont des platitudes quand il ne comprend pas ce qu'il lit? Le beau raisonnement, pensez donc!

N'aurait-il pas peut-être échangé la tête que la nature lui a donnée pour un de ces navets dont il parlait aux environs de la Toussaint? Non, il n'a point fait cela parce qu'il écrivait très bien dans le dernier Impartial — pour ne pas parler de son petit travail sur la prononciation, qui sans doute était quelque chose de bien. Dans sa dernière lettre il a fait seulement deux fautes graves; ce n'est rien. Je n'en connais pas la différence, mais c'est Paul à Lanette qui m'a dit que Louis François devrait étudier ses verbes. Je ne sais pas ce que ça signifie, mais Paul m'a parlé du subjonctif avec le pronom relatif et de l'imparfait de l'indicatif pour exprimer l'existence d'un nègre vivant. Ça fait trembler comme il sait sa grammaire celui-là. De ma part, je n'en comprends rien. Quand j'allais à l'école il n'y avait de grammaire que la petite grammaire anglaise dont j'ai oublié le nom de l'auteur.

Mais pour tout cela, Louis François devrait me comprendre. Je voulais lui dire — je ne sais pas si je l'ai dit — que ça paraissait plus ou moins contraire au goût d'entendre qualifier du mot "Acadien" tout ce qui appartient aux acadiens. Peut-être que ce n'est pas trop mal, mais c'est enfantin. Pensez donc, M. l'Éditeur, comme vous auriez envie de rire si vous voyiez sur les journaux anglais des lettres où quelqu'un demanderait aux Scotch teachers et aux Irish teachers d'écrire des nouvelles. Si par hasard une chose pareille arrivait, on resterait stupéfait d'étonnement, ou on irait à s'en déchirer le gosier.

Louis François doit savoir qu'il n'est pas nécessaire de faire une distinction de race sur l'Impartial. Entendre redire ce mot "acadien" au milieu de toutes espèces de folies, oh! misère! ça vient à déplaire; on regrette que ce beau mot soit employé pour étaler des fadaises. Il faut craindre que notre nom national ne devienne vulgaire, et Louis François devrait en prendre soin autant qu'aucun autre. Si Louis François ne me comprend pas, qu'il aille s'informer à quelqu'un qui peut lire le français de Misconche. C'est du français qui offense quelquefois la grammaire, mais tout le monde le comprend, hormis Louis François. Mais à Charlottetown il paraît que l'on écrit premièrement en anglais et ensuite on traduit cette anglais en français tout de suite. A Misconche on écrit en français tout de suite. C'est peut-être pourquoi Louis François ne comprend pas.

Quand à l'encre, Louis François a du s'être informé à quel qu'un des alentours, parce que, en effet, je n'avais point d'encre et si M. DesRoches n'avait pas en la bonté de me faire présent d'une petite fiole d'encre noire il n'aurait fallu ne dire mot. Il faut penser que ce n'est pas toujours si facile de se procurer tout ce dont on a besoin. Quand j'aurai fini d'employer le petit peu qui me reste Louis François devrait être assez bon pour m'en envoyer un peu dans un navet creusé.

Ne me gronde pas dans ta prochaine lettre, mon cher ami, parce que ça me fait honte et je me fâche comme un blé-d'inde. Comprends moi si tu peux, et si tu ne peux pas, mets ton cigare de côté. La nicotine durcit le cerveau et le No-to-bac est à bon marché. Je n'ai pas de nouvelles aujourd'hui. Peut-

être que j'en aurai la semaine prochaine.

Au revoir Jacques

Ce 9 decembre '95

NOUVEAU-BRUNSWICK

Jeudi dernier, en suivant les exercices de la retraite dans la pro-cathédrale, à Chatham, N. B. Madame John Sheehan fut frappée de paralysie cérébrale, et transportée à l'hôpital, où elle expirait lundi après-midi. Et dimanche soir, en sortant des exercices de la retraite, John Patterson fut aussi une attaque de paralysie.

Deux familles habitent la même maison près de march bridge, à St-Jean, et dans l'une des familles se trouve une petite fille. Un soir il y a quelque temps, le chef de l'autre famille rentra un masque au visage pour jouer un tour aux siens. Rencontrant la petite fille, celle-ci fut tellement effrayée qu'elle en perdit la parole.

Depuis, elle n'a pas articulé un seul mot, et on croit qu'elle a l'esprit dérangé. Il ne faut pas effrayer les enfants.

En courant le bois à Brandy Brook, à six ou sept milles de St Jean, dimanche, un jeune homme a trouvé un squelette, qu'on s'accorde à reconnaître pour celui de Robert Horn, citoyen de St-Jean, parti en mai 1894 pour un parti de pêche au lac Enchantement, et que personne n'a plus revu. Le squelette gisait sur un tas de branches de sapin. Il était en chemise, l'habit étendu dessus.

Lundi soir, le terrassement servant d'approche au pont cantilever, du côté-ouest, s'est effondré, et la voie ferrée est restée suspendue. Un convoi de passagers était passé là une heure auparavant. On s'est aperçu de la chose, et l'on a fait les réparages voulus. — Mon Aca.

LA NUIT DE NOEL

Oh! la délicieuse nuit de Noël! Très belle messe, grande foule dans l'église, communion général des femmes, mais hélas! peu d'hommes, les imbécibles! J'ai suivi tout l'office, et je ne sais pourquoi je ne passe pas ma vie à chanter des psaumes, car à aucun point de vue, je ne trouve rien de si beau, et de bien loin. C'est là que l'on apprend la bonne politique, la bonne littérature, le bon amour. Il faisait un temps à mettre en description. Une lune voilée de vapeurs, non pour se cacher, mais pour laisser voir les étoiles qui luisaient comme des yeux contents; tous les arbres poudrés de cristal, la terre sèche, craquant joyeusement sous le pied; mais pas de froid, si ce n'est tout juste ce qu'il fallait pour obtenir toutes ces merveilles. Cela devrait être ainsi la nuit du Gloria in excelsis. Nous sommes rentrés vers deux heures. Quand reverrai je pareille nuit de Noël? Je remercie bien le bon Dieu de m'avoir donné celle-ci.

LOUIS VEUILLOT.

AMIS LECTEURS

Désirez-vous faire un dollar? Naturellement, oui. Toute personne est anxieuse d'augmenter son salaire pendant ces temps difficiles. Eh bien, nous vous offrons un moyen de faire un dollar sans trouble. Il ne s'agit que d'un peu de bonne volonté de votre part. Voici:

L'IMPARTIAL qui devient de plus en plus le journal bien-aimé des Acadiens de l'Île du Prince Edouard, désire entrer dans toutes les familles qu'il n'a pas encore visitées. Il est très facile à chaque lecteur de notre journal de solliciter de nouveaux abonnés dans son voisinage. Pour récompense, nous accordons à celui ou celle qui nous obtiendra trois abonnés le prix d'un abonnement, c'est-à-dire une piastre qu'il pourra retenir pour son trouble. Il faut, dans tous les cas que l'argent accompagne l'ordre.

Donc, celui qui nous enverra les noms de trois nouveaux abonnés et deux piastres, aura droit de faire placer trois nouveaux noms sur notre liste pour un an. Il retient la troisième piastre pour ses frais.

Nous sommes convaincus que cette offre, la plus libérale qui ait jamais été faite, sera acceptable et que nous verrons, sous peu, notre liste augmenter considérablement.

Cette offre est bonne pour trente jours seulement, d'aujourd'hui.

Remarquez que dans quelques semaines l'Impartial paraîtra à huit pages sera rédigé avec le plus grand soin et dévoué tout spécialement aux intérêts de la population acadienne de notre province.

L'Administration.

REMARKABLE OFFER

THE BEST THAT EVER WAS GIVEN IN THIS PROVINCE

A SURPRISE, A WONDER, A MARVEL OF CHEAPNESS

NOTHING LIKE IT EVER OFFERED BEFORE

WHAT YOU GET FOR \$1.35

The New York World Thrice-a-week The IMPARTIAL 8 pages once a week. and the worlds 584 page Cyclopeda.

ALL FOR THE SUM OF \$1.35

An english paper 3 times a week one year. An 8 page French Paper every week one year. A 584 page book worth its weight in gold, and this is given you for the small sum of \$1.35.

This is hard time offer, and stands good for 40 days only.

ADDRESS

L'Impartial

Tignish P. E. I.

December 19th '95.

HARD TIMES

ALBERTON !!!

In order to get cash to meet my Bills I wish to remind the Public that I have a large stock of

GOODS

that I am selling off very cheap for cash. I also invite all my customers to call at once and settle up their accounts in full, as I cannot let them stand over any longer.

THOS. WILKINSON.

Advertisement for 'Your Stomach Distresses You' and 'RIPANS TABULES'. Includes text about stomach ailments and a small illustration of a person.

Send 25 cents to this paper and in the course of days you will receive the Coin and Stamp guide.